



IMPULSION 54

INTERACTION, MÉDIATION, PRÉVENTION, À DESTINATION DES USAGERS PAR LE SOUTIEN, L'INFORMATION, L'ORIENTATION,
ET LA NÉGOCIATION
PRÉSENTATION DU PÔLE PRÉVENTION ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ
« L'INTER' VAL »



Le Pôle Prévention Accompagnement à la Parentalité « L'Inter Val »

Il propose une intervention souple, adaptée et spécifique aux familles rencontrant une difficulté où se posant certaines questions, qui ne relèvent pas de la médiation familiale.

Il est un lieu d'appui pour les parents rencontrant des difficultés dans l'exercice de leur parentalité. Il travaille en réseau avec de multiples partenaires internes et externes, met en synergie moyens et ressources, son objectif étant de créer des réponses innovantes et adaptées pour des publics variés sur le territoire du Val de Lorraine.

L'OBJECTIF DU PÔLE :

DE PRÉVENIR LES SITUATIONS DE VIOLENCE INTRAFAMILIALE

D'ACCOMPAGNER LES PARENTS SUR LEURS HABILITÉS PARENTALES

DE LES AIDER À SE METTRE À DISTANCE DES DIFFICULTÉS QU'ILS TRAVERSENT EN CONSTRUISANT UNE NOUVELLE ESTIME ET CONFIANCE EN LEURS CAPACITÉS

DE PERMETTRE AUX PARENTS DE SE REPÉRER DANS LEURS ENVIRONNEMENTS EN IDENTIFIANT LES DIFFICULTÉS QU'ILS RENCONTRENT

DE TRAVAILLER AVEC L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE LA FAMILLE TOUTES GÉNÉRATIONS CONFONDUES LEURS PLACES ET LEURS RÔLES

D'ÉLABORER UN PLAN D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT ENTRE LES PARENTS ET LE PARTENAIRE PRESCRIPTEUR

D'ÉCOUTER, D'ORIENTER ET D'INFORMER LES PARENTS JURIDIQUEMENT

DE SOUTENIR OU DE RÉALISER UN TRAVAIL AVANT DE POUVOIR ACCÉDER SEREINEMENT À LEUR PARENTALITÉ

Les professionnels intervenant au sein du Pôle prévention et accompagnement à la parentalité sont

- Madame Stéphanie Vautier, Directrice Impulsion 54,
- Monsieur El Ouardi, Psychologue Clinicien et thérapeute de couple et de famille, et Madame Vacant, Psychologue clinicienne (travail autour des violences intrafamiliales).
- Madame Bach Wassermann, Avocate en Droit de la Famille et Droit des Etrangers, médiatrice assermentée à la Cour d'Appel de Nancy
- Mmes Perrot et Lebard, médiatrice familiale systémicienne,
- Madame Miskow, secrétaire

Parallèlement, le Pôle prévention et accompagnement à la parentalité peut mobiliser les compétences du personnel d'Impulsion 54. Cette disposition permet de diversifier la nature des réponses apportées au public tout en garantissant la professionnalité de l'intervention et de l'intervenant.